

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 496

présenté par

M. Richard, M. de Courson, M. Demilly, M. Favennec, M. Gomes, M. Meyer Habib,  
M. Hillmeyer, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Salles, M. Tuaiva, M. Vercamer,  
M. Philippe Vigier, M. Weiten et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 19 QUINQUIES**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , du groupe lourd ou mention deux-roues ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inclure la préparation des permis deux roues ou poids lourd dans les formations éligibles au compte personnel de formation.